



14ème législature

Question N° : 25467	De M. Frédéric Barbier (Socialiste, républicain et citoyen - Doubs)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie		Ministère attributaire > Écologie, développement durable et énergie
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > énergies renouvelables	Analyse > déchets agricoles. méthanisation. perspectives.
Question publiée au JO le : 30/04/2013 Date de changement d'attribution : 03/04/2014 Question retirée le : 06/05/2014 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Frédéric Barbier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les actions à mener en faveur du développement de la méthanisation agricole, et sur les intérêts de cette nouvelle forme d'énergie verte. Lors des travaux du Grenelle de l'environnement I et II, il a été jugé que ce mode de traitement des déchets et de production d'énergie décentralisée méritait d'être encouragé. La méthanisation fournit du biogaz que l'agriculteur peut valoriser mais aussi un nouveau fumier possédant de meilleures vertus fertilisantes, avec une teneur en azote plus élevée. Cette pratique pour les agriculteurs est un bon moyen de bonifier les déchets. Il souhaite connaître le point de vue du Gouvernement sur l'avenir de la méthanisation en France ainsi que les conclusions du récent rapport sur ce sujet.